

*Questions orales*

**L'hon. Lawrence MacAulay (secrétaire d'État (Anciens combattants)):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Défense nationale, je vais prendre la question en note pour la lui transmettre.

\* \* \*

[Français]

**LES QUOTAS DE PÊCHE**

**M. Yvan Bernier (Gaspé):** Monsieur le Président, hier, à la Chambre, le ministre des Pêches a refusé d'admettre qu'il avait incité les pêcheurs gaspésiens à s'équiper pour la pêche au turbot. Or, à la toute dernière minute, soit quelques heures avant qu'ils jettent leurs filets, le ministre a refusé d'entériner le transfert des permis de turbot en plus de leur avoir coupé leur quota un mois plus tôt.

Comment le ministre peut-il justifier sa décision de donner un quota de turbot à l'entreprise Seafreez, une compagnie de sa circonscription, qui embauche des chalutiers russes, alors qu'il refuse de donner ce même quota aux pêcheurs gaspésiens et les oblige à se contenter de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale pour survivre?

[Traduction]

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député devrait essayer d'être logique avec lui-même.

Ce dont il est question ici, c'est de la réduction des quotas et de la venue de nouveaux pêcheurs. Que ce soit à Terre-Neuve, au Québec ou ailleurs, aucun nouveau pêcheur ne s'est vu accorder d'autorisation.

C'est le deuxième jour de suite que le député allègue que les quotas alloués à la compagnie Seafreez ou à des bateaux russes avaient augmenté. J'admire sa persistance et sa capacité d'encaisser les coups. Permettez-moi de lire les chiffres.

En 1993, la compagnie Seafreez s'est vu allouer un quota de 5 000 tonnes métriques. En 1994, ce quota a été ramené à 2 000 tonnes. Les prises capturées par les bateaux russes affrétés par des compagnies canadiennes—et cette procédure remonte bien avant l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement—ont diminué de 60 p. 100 l'an dernier.

[Français]

**M. Yvan Bernier (Gaspé):** Monsieur le Président, on ne doute pas qu'à un moment donné, il faut réduire les quotas, si la biologie l'exige. Mais ce qu'on veut savoir, c'est pourquoi a-t-il donné des quotas disponibles à une entreprise de sa circonscription, pêchés par des chalutiers russes? C'est cela qu'on veut savoir.

[Traduction]

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député connaît la réponse. Pas une seule livre, pas un seul gramme, pas même une seule miette de ce turbot n'a été transformé dans ma circonscription, pas le moins

petit morceau. Le turbot est transformé dans cette localité historique qu'est Canso, en Nouvelle-Écosse, dans une autre province.

Quand les milieux de la pêche dans chaque province ont reconnu qu'il y avait une crise, quand le monde s'est réuni à New York et a reconnu qu'il y avait une crise, quand l'OPANO s'est réunie à Halifax et a reconnu qu'il y avait une crise, le Bloc québécois ne peut faire autrement que le reconnaître aussi.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**

**Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

• (1435)

La semaine dernière, j'ai demandé au ministre s'il allait divulguer l'étude de Nordicity recommandant l'imposition d'une nouvelle taxe pour la SRC. Son ministère a reçu l'étude au début de mars, il y a donc six mois, et nous n'en avons toujours rien vu. Le document a fait l'objet d'une fuite auprès de la presse mais le ministre continue d'affirmer qu'on ne fera pas de secrets au sujet de la SRC.

Quand le ministre va-t-il divulguer l'étude que le gouvernement a commandée et qui recommande l'imposition d'une nouvelle taxe pour la SRC?

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien):** Monsieur le Président, ma collègue sera très heureuse d'apprendre que le rapport sera rendu public et que le gouvernement ne recommande l'imposition d'aucune nouvelle taxe. S'il y a des recommandations, elles se trouvent dans le rapport que j'ai lu.

**Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est):** Monsieur le Président, je suis enchantée d'apprendre que le ministre a lu le rapport. J'ai cependant obtenu, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, copie du contrat passé entre le ministre et Nordicity, lequel stipule, et je cite: «un rapport portant sur l'examen d'une taxe sur les billets de cinéma, la location de cassettes vidéo, les redevances d'abonnement au câble, les téléviseurs, magnétoscopes, postes de radio, antennes paraboliques, la télévision payante par émission», et la liste se poursuit.

Nous avons le contrat et les médias ont le rapport intégral. Comment le ministre peut-il encore nier qu'il envisage d'imposer une nouvelle taxe pour la SRC?

**Le Président:** Avant que le ministre ne réponde, je demanderais aux députés de s'abstenir de gesticuler avec des documents ou autre chose en main pour faire valoir leurs points de vue. Leurs voix sont bien suffisantes.

**L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien):** Monsieur le Président, ma collègue ne semble pas comprendre la différence entre effectuer des études et adopter une politique. Des études ont lieu tous les jours alors qu'une politique est élaborée par le gouvernement. Quand ce sera le cas, la députée en sera informée.